Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 68 (1997)

Heft: 2

Rubrik: Assemblée générale 1997 : riche programme d'activité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOMMAIRE

Assemblée générale 1997 : riche programme d'activité 2

L'asile dans les cantons de Berne et du Jura : deux modèles d'accueil des requérants

150 ans des chemins de fer suisses : le rail bouge depuis 1847



3

9

par Jean-Paul Bovée, secrétaire général de l'ADIJ

- grâce aux enseignements tirés de la comptabilité analytique, identification des activités les plus rentables (à développer), de celles pour lesquelles il sera nécessaire de trouver des partenaires et, le cas échéant, de celles qu'il faudra abandonner;
- organisation de 6 à 8 manifestations destinées au grand public ou à des publics professionnels et spécialisés ;
- développement des prestations à l'intention des communes ;

Assemblée générale 1997

Riche programme d'activité

Le programme de l'exercice écoulé a été réalisé, en tenant compte notamment des critères suivants :

- recherche systématique de l'équilibre financier ;
- promotion de l'association;
- mise en place d'une comptabilité analytique ;
- évaluation de chaque type d'activité selon son rendement, mais aussi d'après son importance pour l'association.

Suite aux premiers résultats livrés par la comptabilité analytique mise en place cette année, la Direction a pu entamer une réflexion en profondeur concernant le redimensionnement des activités et prendre des décisions en vue d'équilibrer les comptes non seulement en 1997, mais durant les années à venir.

Les commissions ont contribué à l'éditions de nombreux dossiers dans le bulletin et ont mis sur pied huit manifestations publiques.

Le programme d'activité adopté par l'assemblée générale du 27 mai dernier répond également aux nouvelles conditions financières dans lesquelles évolue notre association.

L'accent sera mis sur les aspects suivants :

- promotion de l'association en vue d'augmenter le nombre de membres individuels;
- accroissement de la rentabilité des activités associatives (adaptation des tarifs de participation aux manifestations, promotion, recherche de soutiens et de sponsoring);

- programme d'édition habituel de nos publications.

L'objectif général visé est de maintenir une ligne stricte sur le plan financier afin de rétablir l'équilibre global, tout en continuant toutefois d'assumer correctement le rôle de notre association au service de la région.

La Direction et le secrétariat ont prévu de déployer leurs activités dans les principaux domaines suivants :

- 1) Poursuite des contacts avec les autres associations jurassiennes, afin d'atteindre les objectifs fixés :
- mettre en place un site sur Internet visant à échanger des informations ;
- déterminer, coordonner et proposer l'apport des associations au projet Expo 2001 :
- réaliser d'autres projets communs éventuels.
- 2) Développement des prestations à l'intention des communes. Près d'une centaine de communes étant membres de l'association, nous entendons développer encore nos prestations à leur égard. La gestion des affaires communales devient de plus en plus complexe, et nous étudions la possibilité d'organiser des cours de formation à l'intention de leurs responsables, en collaboration avec différents partenaires (IDHEAP, services des communes des cantons de Berne et du Jura, etc.). Ces cours pourraient porter par exemple sur les aspects suivants : résoudre les conflits, diriger une équipe, motiver les collaborateurs, organiser la collaboration entre petites communes.

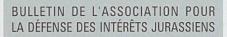
Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents : André Marchand, Delémont, Jean-Claude Crevoisier, Moutier

Secrétaire général et rédacteur responsable : Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57, 2740 Moutier 1 tél. 032 493 41 51, fax 032 493 41 39 E-Mail : adij@bluewin.ch



Chambre d'économie et d'utilité publique 68° année - Paraît 4 fois par an

Abonnement annuel : Fr. 50.—
Prix de ce numéro : Fr. 14.—

(Suite p. 14)

LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

(Suite de la p. 2)

3) Publications. La Direction contribuera à la planification et à la détermination des thèmes qui seront traités dans le bulletin trimestriel «Les Intérêts de nos régions».

Elle veillera également à la réalisation de l'indice conjoncturel de l'industrie jurassienne, dont le budget a été rééquilibré pour 1997 aussi bien par réduction des coûts que par l'augmentation du nombre d'abonnés, grâce à la promotion mise en oeuvre. Enfin, le secrétariat assumera la publication trimestrielle de «Jura - Baromètre conjoncturel».

4) Promotion de l'association, avec pour objectif l'augmentation du nombre de membres individuels.

Dès cette années, l'ADIJ sera présente sur Internet, où elle présentera son organisation, ses prestations, ses manifestations, ainsi qu'un certain nombre de dossiers thématiques tirés du bulletin, ou encore les éditoriaux et les commentaires généraux du baromètre conjoncturel.

5) Fondation régionale pour la statistique (FRS). En 1997, celle-ci procédera à l'actualisation de sa banque de données et du classeur des statistiques régionales et elle organisera une ou deux enquêtes spécialisées. La mise à disposition sur Internet du classeur des statistiques régionales (ou de ses principaux tableaux) est également en cours d'étude. A relever que dès 1998, la région Jura-Bienne deviendra partenaire de la

fondation, en remplacement de la CEP, qui a entrepris de recentrer ses activités.

6) Célébration du 75° anniversaire de l'association en l'an 2000. Un groupe de réflexion comprenant des personnalités extérieures à l'association sera constitué d'ici les vacances d'été; il communiquera ses propositions à la fin de l'année. Dès le début de 1998, nous pourrons donc faire le point, déterminer les pistes et les idées les meilleures et envisager de les concrétiser.

Travaux des commissions

Commission des transports

Elle évolue dans un contexte qui a connu des mutations rapides et profondes. Afin de contribuer à l'information du public et à la réflexion sur l'avenir des transports publics dans nos régions, domaine important s'il en est, elle a prévu notamment les actions suivantes :

- organisation le 12 septembre prochain d'une journée d'étude, destinée aux décideurs de nos régions, comprenant la visite de l'usine Stalder à Bussnang (fabrication de matériel ferroviaire léger), la visite et des démonstrations du Mittelthurgaubahn (un chemin de fer original et dynamique en matière de desserte régionale et, par exemple, de transport des déchets) et la présentation, par son responsable, de la politique thurgovienne des transports publics ;

- organisation d'une demi-journée ou d'une journée de travail consacrée à l'avenir des transports publics dans nos régions, comprenant divers exposés et démonstrations de matériel roulant;
- organisation d'une soirée d'information sur les projets en matière de transports publics du Car postal et des CJ, ainsi que sur le projet de RER biennois.

Commission informatique

Elle orientera ses activités autour de deux thèmes :

- la privatisation des télécoms, qui entrera en vigueur dès le début de l'an prochain, et ses répercussions dans nos régions;
- le «groupware», c'est-à-dire l'ensemble des moyens et des techniques permettant de travailler en groupe par l'intermédiaire des réseaux.

D'une manière générale, elle poursuivra sa réflexion sur la gestion des réseaux complexes, les implications possibles de la banalisation de l'informatique au sein des ménages (aspects ludiques et autres usages, automatisation de certaines tâches, etc.) et sur les migrations informatiques (qui reviennent d'actualité en raison de la standardisation croissante du matériel et des logiciels).

Commission économique

Après avoir organisé plusieurs manifestations à l'intention des PME, cette commission, en cours de réorganisation, axera ses activités notamment dans les directions suivantes :

- les problèmes de financement des entreprises face à la politique toujours plus restrictive des banques ;
- l'ouverture des marchés publics et ses implications dans nos régions ;
- les problèmes liés à l'aménagement du temps de travail et à la flexibilité.

Commission juridique

Poursuivant son action en faveur des communes, elle mettra sur pied un cours de formation sur la manière de préparer et de faciliter la prise de décisions au plan communal et sur la question de



LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

savoir comment en faire correctement la notification aux intéressés.

Elle orientera ensuite son activité selon deux axes :

- l'organisation d'autres cours de formation à l'intention des élus et des fonctionnaires communaux, en collaboration avec la Direction de l'ADIJ.
- l'organisation, comme chaque année, d'un colloque ou d'un séminaire d'une demi-journée dont le thème reste encore à préciser.

Commission pour la formation professionnelle.

A l'heure où la formation revêt une importance déterminante pour l'avenir de

chacun d'entre nous, cette commission a un rôle particulièrement important à jouer dans nos régions. Elle a prévu de s'intéresser à plusieurs thèmes:

- comment favoriser l'apprentissage des langues étrangères, qui constitue une lacune dans nos régions, en particulier par des échanges entre entreprises ou la participation à des stages;
- comment stimuler auprès des jeunes l'esprit d'ouverture et la curiosité à l'égard de ce qui les entoure dans l'entreprise, afin de développer leur polyvalence et leur mobilité, qualités dont l'importance devient primordiale dans le monde du travail actuel;
- les questions liées à l'éthique, en relation avec la formation professionnelle et l'évolution des entreprises.

Commission sociale

Cette commission a décidé d'agir notamment dans deux domaines :

- la maltraitance des enfants ; elle organisera une manifestation d'information et de réflexion sur les moyens de déceler les problèmes et sur les manières de se comporter pour les personnes qui découvrent (ou qui savent) qu'un enfant est maltraité. Le colloque sera suivi d'une conférence destinée au grand public ;
- l'ethno-psychiatrie, et les problèmes qui se posent parfois au niveau scolaire en raison de la présence, dans les classes, d'enfants allophones ou provenant de milieux culturels différents de leur milieu d'accueil. Il est parfois très difficile de toucher ces jeunes et leurs familles, mais des moyens existent qui font appel à des personnes «relais», issues des mêmes milieux, mais formées et capables de communiquer avec les ressortissants de leur communauté.

La commission examinera les possibilités qu'il y a de susciter, dans nos régions, l'émergence de tels contacts et de favoriser la formation des personnes intéressées.

Commission «Homme et environnement»

Elle poursuivra dans la mesure du possible son action visant à évaluer la sensibilisation des responsables d'entreprises de nos régions à l'égard de la protection de l'environnement et des normes ISO 14000. Elle devra toutefois se réorganiser et redéfinir son mandat de manière plus précise.

Ce programme correspond à la vocation de l'ADIJ, qui consiste à donner les impulsions nécessaires au développement de la région dans des domaines comme l'économie régionale, les transports publics, les problèmes juridiques et sociaux, le développement technologique ou la formation professionnelle, à l'égard desquels notre association assume souvent un rôle novateur.

(Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents détaillés - rapport et programme d'activité - auprès du secrétariat de l'ADIJ).



HELVETIA PATRIA



Florent Schmidt Agent général

Helvetia Patria Assurances Agence générale de Bienne

> Rue Johann-Verresius 18 2501 Bienne Tél. 032 329 24 54 Fax 032 329 24 00